



Comité Technique d'Etablissement - 19 avril 2016

Représentants du personnel : Cfdt + CGT, FO, UNSA

Direction Générale : le DG, la SG adjointe (Véronique Wormser), Stéphanie Vidal (Dialogue Social) Secrétariat externalisé (assuré par SCRIBE.NET, société de service) qui enregistre les débats.

Déclaration liminaire (en fin du présent compte-rendu)

Réponses du Directeur Général (DG) à nos questions :

Conseil Stratégique : il sera réuni le 26 avril (3 jours avant le CA) pour donner un avis sur trois points : 1/stratégie d'implantation 2/ Contrat d'Objectifs et de Performance COP 3/plan d'affaires.

Formation : le **DG** prend note de la remarque CFDT qui déplore que l'on doive maintenant payer pour participer des formations IFORE, ONEMA... Il s'engage à faire un point au CTE de juillet sur la formation (donnée ou reçue). Il va inviter les DT à tenir leur Commission Locale de Formation et faire remonter leurs données au Siège.

Postes de directeurs commerciaux A+: le DG élude la question sur la non-consultation du CTE.

Dispositions du marché Carol Voyages : la **SG** adjointe indique avoir fait le point avec les SG des DT et les chargés de voyages. La plupart des points de blocages auraient été réglés. Une information générale va être faite aux agents. La **Cfdt** redemande un minimum de concertation pour éviter d'être à nouveau saisie par des agents...

Reprographie au Cerema : le DG pense que la DCDC a travaillé sur ce sujet, mais sans être plus au courant que cela. Pas d'avis sur la fermeture de la reprographie d'Aix, ni sur celle de Bron.

Comptes rendus des CODIR Cerema : le DG reconnait le retard d'un mois et annonce leur mise en ligne prochaine. Cfdt: il faudrait que la date de mise en ligne figure sur l'intranet.

En réponse à des questions sur une rumeur de **fusion Cerema-Ifsttar**, le **DG** estime qu'une telle fusion serait une « *profonde erreur* ».

Enfin, la **Cfdt** l'interroge sur une éventuelle **fusion Ifsttar-Irstea** Le **DG** du Cerema, membre du CA d'Irstea, confirme qu'un rapport d'inspection des deux Conseils Généraux (Ecologie et Agriculture) l'a bien évoquée...

Points liminaires

- Désignation du secrétaire-adjoint de séance : A.Ganaye
- Validation du procès-verbal du CTE du 18/02/2016 : impossible, car pas encore signé par le secrétaire-adjoint de séance précédent.

1 - Évolution de l'organisation de la DTec EMF (pour débat)

Le Directeur de la DTec EMF est présent comme expert de l'administration.

Le DG rappelle le vote unanime CONTRE du Comité Technique EMF le 5 avril.

Le présent Comité Technique d'établissement (CTE) n'est invité qu'à débattre de cette réorganisation dans la mesure où elle peut impacter les autres Directions. **Donc, pas de vote sur ce point**.

¹ Le secrétaire-<u>adjoint</u> de séance est désigné à tour de rôle parmi les représentants du personnel. Il doit s'assurer que le procès-verbal rédigé par le secrétaire de séance (de l'administration) est conforme à ce qui a été dit. Le procès-verbal est soumis pour approbation lors de la séance suivante, sous réserve qu'il ait été préparé dans le délai « normal » de 1 mois.

Le directeur EMF présente la démarche de la réorganisation.

Cfdt: Claude GUILLET et Patrick FOURMIGUE ont participé successivement comme experts aux deux CTSS EMF qui ont traité ce sujet (resp. en décembre 2015 et avril 2016). Ils regrettent que leurs remarques au directeur EMF n'aient pas été prises en compte (comparaison avec état actuel, vraie étude d'impact, figuration des différents sites dans les organigrammes, lien avec la déclinaison du projet stratégique...).

Le DG reconnait la « faiblesse » des documents remis pour ce CTE. Mais déjà comme préfigurateur, il estimait peu lisible l'organisation du Cetmef. Après son arrivée mi-2014, le nouveau directeur, P.JOSCHT, lui a remis un rapport d'étonnement, suggérant un changement d'organisation. Le DG assume donc complètement ce projet de réorganisation.

Le directeur EMF rappelle qu'il n'y a pas de changement de résidence administrative imposée et que sa réorganisation est complètement découplée de la stratégie d'implantation et immobilière, car il ne peut pas attendre leur aboutissement. Il estime que son nouvel organigramme n'a pas la prétention de résoudre toutes les problématiques du Cerema mais qu'il jette les bases d'un meilleur fonctionnement avec les DTer, qui auraient trouvé plus lisible la nouvelle organisation.

Cfdt: nous pensons que les agents et cadres du Cetmef devenu DTecEMF sont « fatigués » de subir des réorganisations à chaque changement de directeur, car les avantages leur paraissent bien maigres, en regard des perturbations engendrées. Enfin, les conséquences prochaines de la stratégie d'implantation sur les agents de Bonneuil, Nantes et Aix ne peuvent pas être passées sous silence.

J-C Beaudoin (expert DTecEMF) présente les résultats du sondage lancé par l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-UNSA la semaine dernière et qui a recueilli en quelques jours plus de 100 réponses (sur 170 agents). Une grande majorité a du mal à se retrouver pas dans ce projet et 86% trouve la concertation insuffisante.

Cfdt: des mesures d'accompagnement des agents concernés par les fermetures sont promises par le DG. Nous demandons qu'il soit indiqué que ces mesures ne sont jamais rétroactives et que les règles de priorité dans les cycles de mobilité pour les postes restructurés ne sont pas une garantie au vu du nombre important de restructurations.

Le DG assure que les agents seront informés et rappelle que le CTE doit se concentrer sur l'impact de la DTecEMF sur le reste du Cerema.

Cfdt: à la DTecEMF, les anciennes directions deviennent des départements mais les directeurs restent directeurs : ailleurs ils s'appellent chefs ou responsables. A l'échelle du Cerema, une uniformisation des titres serait souhaitable, tout en limitant l'augmentation exponentielle des titres de directeurs.

Le DG informe que le CTSS EMF sera donc re-convoqué le 26 avril et que le pré-positionnement en cours aboutira au 1° septembre 2016.

2 - Stratégie d'implantation territoriale (pour avis)

Titre complet : « Stratégie d'implantation territoriale et projet d'évolution 2016-2020 des implantations du Cerema »

Ce nouveau document est basé sur la « V0 ajustée et complétée » communiquée en février 2016, allégée d'une grande partie sur l'aspect « immobilier », pour n'en retenir que la partie « implantation ». Il passe ainsi de 31 à 18 pages.

Le **DG** et le commissaire du gouvernement ont voulu que le CA se prononce sur cette stratégie d'implantation avant le SPSI, de façon à insister sur les sites que l'on ne ferme pas.

Le **DG** souligne que la direction du budget était en désaccord et aurait voulu que la décision soumise au CA soit basée sur un SPSI complètement bouclé et avec une estimation financière par site.

Le **DG** confirme que la décision du CA du 29 avril sur la stratégie d'implantation ne constitue en rien une garantie d'absence de modification ultérieure par une autre décision du CA. Mais en tant qu'il sera DG, il préparera les décisions soumises au CA et maintiendra ses positions.

Le DG annonce que les EPA pourraient désormais récupérer la totalité des produits de cession du patrimoine (sans prélèvement de 50% par France Domaine).

Quelles évolutions ?

- IdF: à Trappes, le Ministère pousse pour un regroupement avec Météo France, chez l'un ou l'autre → étude des deux scénarii. Le DG n'est pas très chaud...
- MED : une implantation serait conservée à Montpellier, mais sans activités de Labo.

Les deux implantations restant « condamnées » sont Bonneuil (EMF) et Le Bourget (IDF).

Sur cinq (5) sites, attente des études engagées (décision fin 2016) :

- Bron : un nouveau Siège en quittant les locations. Projet immobilier priorité n°1.
- Metz: prouver que « relocalisation sur Metz » meilleure que « éclatement vers Nancy /Strasbourg »
- Nantes : trouver une implantation nouvelle en centre-ville (Ile de Nantes)
- Bordeaux et Saint Médard : regroupement sur l'un ou l'autre, avec un projet immobilier de construction complémentaire.

Deux (2) autres projets immobiliers (en cours d'études) :

- Nancy : rénovation (surtout du « camembert »)
- Aix : rénovation (du même « camembert ») et construction nouvelle.

Trois (3) sites à trouver (recherches en cours) :

- Metz : « on progresse ! ». Maire et préfet appuient…
- **Nice**: le Ministère a demandé d'ajouter « ou Sophia-Antipolis » après « agglomération niçoise » comme solution de délocalisation. L'impact sur les agents ne sera pas le même en temps de trajet!
- Agglo Paris: la DRIEA récupère le 30 juin ses bureaux occupés rue Miollis par les 5 agents de la Direction IDF. Le DG aurait trouvé des bureaux d'accueil à Saint Mandé (sièges de l'IGN et de Météo-France).
 - o Cfdt: propose de les regrouper avec leurs collègues du Bourget. J-Y.Bellune (expert DTerldF) appuie cette proposition, cette volonté d'éloignement de la direction avec les agents passe mal. Face à la baisse des activités « infras », il souligne le besoin urgent de réorientation des agents sur d'autres sujets « porteurs ».
 - o Le **DG**, en accord avec l'équipe de direction IdF, trouve que « Le Bourget est trop éloigné et que ce serait un handicap ». Son projet est bien de regrouper les agents du Bourget et la direction IdF, mais sur un autre site, plus proche de Paris.
 - o Cfdt: « pas plus loin du centre de Paris que Bron par rapport à Lyon Part-Dieu ». Nous lui demandons quelle est la capacité du site recherché et si uniquement en bureaux.
 - o le **DG** annonce une fourchette de 50 à 60 agents, plus des bureaux de passage, des salles de réunion et des activités de Labo. Pistes à l'étude à St Denis ou Nanterre...

Cfdt: s'inquiète du site EMF de Margny-les-Compiègne, loué pour 400 k€ (idem Metz mais pour deux fois moins d'agents) dont le bail expire en 2021, dans 5 ans. Faut-il vendre l'ancien site inoccupé ?

Cfdt: demande qu'à l'issue du CA, le DG informe les agents des sites de Bonneuil et du Bourget que l'indemnité de restructuration n'est pas rétroactive. Le DG prend note d'inviter à faire cesser les « pressions » sur les agents pour accepter des mobilités avant que la restructuration ne soit effective.

VOTE UNANIME CONTRE: le DG re-convoque le CTE pour le 28 avril

Notre vote CONTRE, qui permet une re-convocation du CTE, est motivé par :

- le non-respect par le DG des règles de convocation du CHSCTE avant le CTE,
- la décision de fermeture du Bourget sans solution claire de relocalisation,
- les incertitudes sur l'avenir des agents de **Bonneuil**.

3 - Bilan social 2015 du Cerema (pour information)

Titre complet : « Bilan social 2015 du Cerema : présentation de la démarche et du projet de sommaire ».

La SG adjointe expose les quelques évolutions prévues suite à celui de 2014. Ce bilan 2015 comportera une comparaison avec l'année précédente. L'agglomération des bilans sociaux 2013 des 8 CETE et 3 STC était impossible à faire, vu leur hétérogénéité ou leur absence pure et simple! Débat au CTE de juin pour diffusion cet été.

Cfdt: le bilan social de chaque DT devrait être bâti sur la même trame pour mieux les comparer.

4 - Projet de règlement intérieur du temps de travail - RITT (pour information)

Titre complet : « Projet de règlement intérieur du temps de travail du Cerema : état des lieux de la concertation et calendrier » Fin de concertation le 10 mai. Une V1 sera présentée en débat en CTE, puis en CTSS et CHSCTSS dans chaque DT. Une V2 sera représentée en CHSCTE et CTE en septembre.

Le nouvel outil de badgeage serait opérationnel en janvier 2017. Premier Copil fin avril.

5 - Démarche d'élaboration du COP :

Un document provisoire est <u>remis en séance</u> avec description des actions « phares ». Il sera retouché pour envoi aux membres du CA pour la réunion du 29 avril.

Non traité faute de temps => reporté au 28 avril 2016 (séance du CTE reconvoqué suite au vote unanime contre sur la stratégie immobilière).

Déclaration liminaire

Monsieur le directeur général, chers collègues, bonjour.

Une première remarque sur la **transmission des documents**. Pour le point essentiel de cette réunion, la *Stratégie d'implantation territoriale*, vous nous les avez envoyés 24 heures avant, en même temps qu'à tous les agents du Cerema...

Lors du dernier Comité Technique du 18 février, c'est en séance vous nous aviez remis votre « *V0 ajustée et complétée* ». Il y a donc un léger progrès dans le délai de communication des documents.

A ce rythme, dans quelques années, le délai de 7 jours sera peut être respecté!

Quant au point relatif à la réorganisation de la DTec EMF, nous n'avons droit qu'à un pauvre diaporama...

Tout cela ne dénote pas un grand respect des représentants du personnel de cette instance.

Revenons à votre **stratégie d'implantation**: la Cfdt désapprouve cette façon de tronçonner le Cerema pour le vendre à la découpe, sans avoir de vision ni d'argumentaire globaux. Jeudi prochain, vous proposez au CHSCT d'Etablissement d'en débattre. Très bien, mais pour nous permettre de bénéficier de son éclairage, vous ne nous laissez pas d'autre solution que de vous contraindre à reconvoquer ce Comité Technique. Nos arguments ont été entendus pour le site de Montpellier et nous ne désespérons pas pour celui du Bourget, bien situé en « proche banlieue parisienne ».

Et le **Conseil Stratégique**, quand allez-vous le réunir ? Cette instance consultative comporte autant de représentants des Collectivités que de l'Etat. Par contre, il n'y a malheureusement aucun représentant du personnel, le ministère et deux gros syndicats s'y étant opposés en 2013. Le regrettent-ils en 2016 ?

Enfin, quelques questions diverses, sur lesquelles nous souhaiterions avoir vos réponses :

Pourquoi la création d'une dizaine de postes de **directeurs commerciaux A+** dans les directions, n'a-t-elle jamais été débattue dans notre instance ?

Pourquoi les dispositions du **marché Carol Voyages** n'ont-elles fait l'objet d'aucune concertation au niveau de l'établissement ?

Pourquoi n'avons-nous toujours pas abordé ici le sujet de la **formation**, tant donnée que reçue au Cerema, avec ses implications financières ?

Pourquoi le Siège n'a-t-il jamais engagé de réflexion sur la **reprographie**, alors que la Direction Méditerranée veut fermer la sienne à la fin du mois, malgré l'opposition des agents ?

Pourquoi les deux derniers comptes rendus des CODIR Cerema ne sont toujours pas en ligne ?

Pourquoi trop souvent réduire le dialogue social à de l'information a posteriori ?

Merci de votre écoute attentive et de vos réponses.

Vos représentants au Comité Technique d'Etablissement

Claude GUILLETTSDDDTer NCStéphane POULNOISTSDDDTer ESTPatrick FOURMIGUEITPEDTer MEDSylvie DEYRISSACDDDTer CE

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS